

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00883 Numéro SIREN : 808 502 090 Nom ou dénomination : SVI AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003012

SVI AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 14.289.700,00 €
Siège social : 605, Rue Saint Fuscien 80000 AMIENS
RCS AMIENS 808 502 090

* * * * *

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

- 7 AVR. 2021

AMIENS
80 - 02

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 1 371 699,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 371 699,87 euros

A la réserve légale 68 585,00 euros

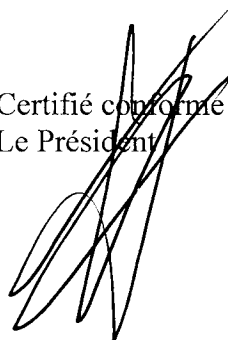
Solde 1 303 114,87 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 896 920,62 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

DATES DE CLOTURE	DIVIDENDES VERSES	REFACTION DE 40 % SUR LES DIVIDENDES	
		DIVIDENDE ELIGIBLE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE
30/06/2019	300 000,00 € Soit 2,10 € par titre (distribution sur réserves)	300 000,00 €	/
30/06/2018	1 486 762,00 € Soit 10,00 € par titre	1 486 762,00 €	/
	800 000,00 € Soit 5,60 € par titre (distribution sur réserves)	800 000,00 €	/
	20 000,00 € Soit 0,14 € par titre (distribution sur réserves)	20 000,00 €	/
30/06/2017	300 000,00 € Soit 2,10 € par titre (distribution sur réserves)	300 000,00 €	/

Certifié conforme
Le Président



CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

- 7 AVR. 2021

AMIENS
80 - 02

SAS SVI AUDIT

*ETAT
DE
SYNTHESE
ARRETE
AU 30/06/20*



SOMMAIRE

<i>1. ETATS DE SYNTHESE</i>	<i>1</i>
1.1. BILAN ACTIF	2
1.2. BILAN PASSIF	3
1.3. COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION	4
<i>2. ANNEXE</i>	<i>6</i>
2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
2.2. NOTES SUR LE BILAN	9
2.3. AUTRES INFORMATIONS	14

ETATS DE SYNTHESE

SAS SVI AUDIT

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

- 7 AVR. 2021

AMIENS
80 - 02

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	17 708 411,00		17 708 411,00	17 708 411,00
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 708 411,00		17 708 411,00	17 708 411,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 038 953,34		1 038 953,34	492 462,81
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	696 012,04		696 012,04	783 336,00
Disponibilités	140 527,73		140 527,73	29 185,47
Charges constatées d'avance (3)	243,50		243,50	608,75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 875 736,61		1 875 736,61	1 305 593,03
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 584 147,61		19 584 147,61	19 014 004,03
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 289 700,00	14 289 700,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	291 725,05	217 386,90
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 593 805,75	1 481 381,00
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 371 699,87	1 486 762,90
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 926,00	3 418,37
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 550 856,67	17 478 649,17
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 021 193,76	1 516 486,18
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 019,93	17 385,68
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 798,75	1 200,00
Dettes fiscales et sociales	195,50	198,50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	83,00	84,50
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 033 290,94	1 535 354,86
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 584 147,61	19 014 004,03
(1) Dont à plus d'un an (a)	515 777,44	1 021 193,76
(1) Dont à moins d'un an (a)	517 513,50	514 161,10
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		29,00
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	30/06/2020	%	30/06/2019	%	Variation N/N-	%
Ventes de marchandises						
Production vendue						
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Production de l'ex. + vtes marchandises						
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres appro.						
Variation de stocks matières premières et autre						
Sous-traitance						
Achats consommés						
MARGE BRUTE						
Autres achats						
Services extérieurs	2 569,22		1 856,53		712,69	38,39
Autres services extérieurs	3 641,58		1 915,00		1 726,58	90,16
Autres achats et charges externes	6 210,80		3 771,53		2 439,27	64,68
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	-6 210,80		-3 771,53		-2 439,27	64,68
Subventions d'exploitation						
Impôts et taxes	210,30		215,23		-4,93	-2,29
Rémunérations						
Charges sociales						
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	-6 421,10		-3 986,76		-2 434,34	61,06
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Autres produits d'exploitation			0,08		-0,08	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisati						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation						
Autres charges et produits			0,08		-0,08	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 421,10		-3 986,68		-2 434,42	61,06
Bénéfice attribué, perte transférée						

COMPTES DE RESULTAT PRODUCTION

	30/06/2020	%	30/06/2019	%	Variation N/N-	%
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	1 458 408,41		1 546 986,46		-88 578,05	-5,73
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits financiers	1 458 408,41		1 546 986,46		-88 578,05	-5,73
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP	50 200,00				50 200,00	
Autres charges financières	29 173,81		45 601,24		-16 427,43	-36,02
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	79 373,81		45 601,24		33 772,57	74,06
RESULTAT FINANCIER	1 379 034,60		1 501 385,22		-122 350,62	-8,15
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	1 372 613,50		1 497 398,54		-124 785,04	-8,33
Produits exceptionnels sur opérations de gestio						
Produits exceptionnels sur opérations en capita						
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles sur opérations de gest			600,00		-600,00	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capi						
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	507,63		507,64		-0,01	
Charges exceptionnelles	507,63		1 107,64		-600,01	-54,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-507,63		-1 107,64		600,01	-54,17
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	406,00		9 528,00		-9 122,00	-95,74
TOTAL DES PRODUITS	1 458 408,41		1 546 986,54		-88 578,13	-5,73
TOTAL DES CHARGES	86 708,54		60 223,64		26 484,90	43,98
RESULTAT NET	1 371 699,87		1 486 762,90		-115 063,03	-7,74

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS SVI AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 19 584 148 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 371 700 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement – Fonds commercial – Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
– Terrains – Constructions sur sol propre – Constructions sur sol d'autrui – Installations générales, agencements et aménagements des constructions – Installations techniques, matériel et outillage industriels – Installations générales, agencements aménagements divers – Matériel de transport – Matériel de bureau et informatique, mobilier – Emballages récupérables et divers – Immobilisations corporelles en cours – Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
– Participations évaluées par mise en équivalence – Autres participations – Autres titres immobilisés – Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	17 708 411			17 708 411
ACTIF IMMOBILISE	17 708 411			17 708 411

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 039 197 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 038 953	1 038 953	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	244	244	
Total	1 039 197	1 039 197	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS	16 964
Total	16 964

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 289 700,00 euros décomposé en 142 897 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 418	508		3 926
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 418	508		3 926
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		508		

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 033 291 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	1 021 194	505 416	515 777	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	6 940	6 940		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 799	2 799		
Dettes fiscales et sociales	196	196		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 163	2 163		
Produits constatés d'avance				
Total	1 033 291	517 514	515 777	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	495 263			
(**) Dont envers les associés	2 080			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	1 599
INTERETS COURUS NON ECHUS	6 940
ETAT CHARGES A PAYER	196
CHARGES A PAYER	83
Total	8 817

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST D AVANCE	244		
Total	244		

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus impliquent des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour, leur impact est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours, mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci-avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou à moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie au titre de l'exercice 2021.

AUDISOM

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AMIENS

EXEMPLAIRE GREFFE

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

- 7 AVR. 2021

AMIENS
80 - 02

SAS SVI AUDIT

**605, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

SARL au capital social de 100 000 €

654 rue Roger Salengro 80450 Camon

Tél. : 03 22 46 17 41 - Fax : 03 22 47 38 98

SIRET : RCS Amiens 453 203 440 00046 - APE NAF 6920Z - TVA INTRA FR 354 532 03440

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

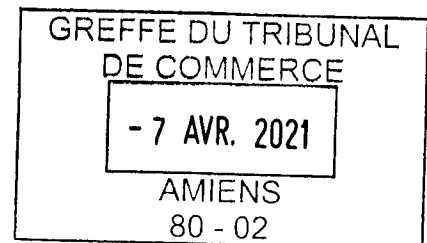
du Commissaire aux Comptes

de la SVI AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 14 289 700 Euros
Siège social à AMIENS (80000) – 605, rue Saint Fuscien -
- RCS AMIENS B 808 502 090 -

présenté à l'Assemblée Générale
statuant sur les comptes du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Aux associés,



Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SVI AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- . il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- . il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- . il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- . Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

AUDISOM

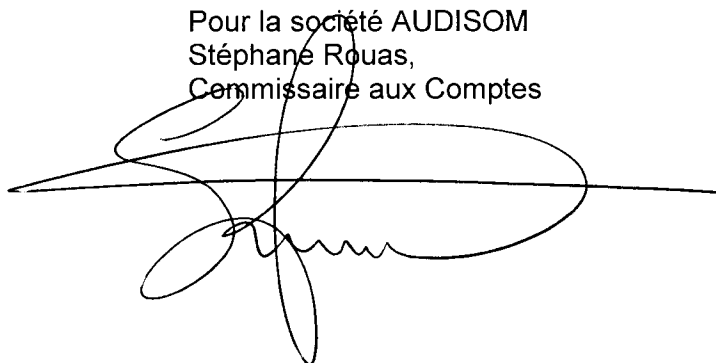
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AMIENS

EXAMEN DE LA COTE

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CAMON, le 10 décembre 2020

Pour la société AUDISOM
Stéphane Rouas,
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.

SARL au capital social de 100 000 €

654 rue Roger Salengro 80450 Camon

Tél. : 03 22 46 17 41 - Fax : 03 22 47 38 98

SIRET : RCS Amiens 453 203 440 00046 - APE NAF 6920Z - TVA INTRA FR 354 532 03440